

PROJET

ESPACES

BULLETIN
D'INFORMATION

Numéro 10 • Mars 2015

Sommaire :

Le point sur le projet ➤ Les projets-pilotes ➤ Prochaines étapes

LE POINT SUR LE PROJET

L'élaboration du *Cadre de référence* se poursuit. Il y aura un document de base, auquel se rattacheront une quarantaine de fiches pour l'édition initiale. Titre provisoire : *Cadre de référence des parcs et autres espaces publics pour le jeu libre et actif.*

Par ailleurs, l'équipe du projet Espaces continue de soutenir la mise en œuvre des projets-pilotes. De beaux projets sont en cours dans les milieux-pilotes, dont les responsables (élus, comité de travail et cols bleus) ont tous suivi les sessions de formation Espaces. Les représentants de ces projets se sont réunis le 20 mars dernier pour prendre connaissance du *Cadre de référence*, le tester et se l'approprier.

Le présent bulletin fait le point sur les projets-pilotes.

LES PROJETS-PILOTES

C'est en novembre 2013 que nous avons lancé l'appel de candidatures pour trouver des milieux ruraux et urbains ayant des projets de :

- plan de développement de parcs avec espaces de jeu destinés à des clientèles spécifiques et représentatives de la composition du milieu;
- conception et aménagement d'un nouveau parc en fonction des besoins actuels et futurs de la clientèle utilisatrice;
- conception et réaménagement d'un parc existant en fonction de l'analyse des besoins actuels et futurs de la clientèle utilisatrice;
- animation et entretien des parcs.

Nous avons été agréablement surpris par le nombre (46) et la qualité des candidatures soumises, qui démontraient l'importance et le besoin du projet Espaces. Un comité de sélection composé de membres du comité avisier a choisi les huit milieux selon des critères préétablis.



Milieux ruraux

- Danville (Estrie) : réaménagement d'un parc de voisinage jugé désuet en milieu défavorisé. La première étape a consisté à enlever les aménagements désuets et non sécuritaires.
- Deschambault-Grondines (Capitale-Nationale) : élaboration d'un plan d'action pour mieux gérer ses parcs et avoir des parcs et espaces de jeu plaisants, accessibles et sécuritaires qui répondent aux besoins des enfants.
- Sainte-Anne-des-Monts (Gaspésie) : réaménagement du parc municipal quatre saisons en supprimant les équipements non sécuritaires et aménageant des espaces de jeu pour répondre aux besoins des enfants.
- Pointe-aux-Outardes (Côte-Nord) : poursuite du projet de revitalisation des infrastructures récréatives en collaboration avec l'école attenante.

Milieux urbains

- Gatineau (Outaouais) : plan de développement des espaces de jeu dans les parcs du secteur Aylmer.
- Trois-Rivières (Mauricie) : aménagement d'un nouveau parc de voisinage naturalisé avec des espaces de jeu qui s'intègrent harmonieusement à la nature environnante.
- Beloeil (Montérégie) : démarche participative afin de réaménager un parc municipal.
- Montréal, arrondissement Ahuntsic-Cartierville (Montréal) : réflexion sur l'appropriation du parcours Gouin (un grand réseau de parcs au bord de la rivière des Prairies).

LES FORMATIONS

Entre mai et octobre 2014, l'équipe Espaces a réalisé une tournée de formation dans chacun des milieux-pilotes. D'une durée de deux jours, la formation comprend trois volets : une partie s'adresse aux élus (3 heures), une autre aux responsables de la sécurité et de l'entretien (6 heures), la troisième enfin est réservée au comité de travail (6 heures).

Nous avons profité de ces formations pour sonder les responsables des divers projets, ce qui nous a permis de dresser un premier « bilan d'implantation » du projet Espaces.

Selon un participant, cette formation devrait être obligatoire. Selon un autre, le rôle du projet Espaces est de « nourrir l'ensemble des villes du Québec ». Les participants sont d'avis que la démarche de planification et d'aménagement proposée par Espaces est généralement réaliste et apporte de nouvelles idées pour les villes impliquées. Comme le souligne un responsable, la démarche inclut des éléments que les villes pourront reprendre et adapter en fonction de leurs besoins et de leurs budgets.

La démarche proposée a complètement changé la manière de penser l'aménagement dans une municipalité. Cependant, la transmettre aux employés et aux élus représente « un gros travail d'éducation ». Il s'agit, selon un répondant, d'une démarche qui est « facilement applicable », quel que soit l'endroit où se situe un parc dans la province.

Plusieurs participants ont précisé que le projet les avait aidés à se sensibiliser davantage à l'idée « qu'on ne réaménage pas n'importe comment ». Selon l'un d'eux, le projet a permis aux employés de sa ville d'évoluer en matière de conception d'aménagement et de fonctions des parcs.

Certains élus ont pris bonne note que l'aménagement d'un parc doit prendre en compte les besoins de tous les citoyens. Il ne s'agit pas de « faire plaisir » à un seul groupe de citoyens ou se contenter de gérer quelques plaintes (par exemple, à cause du bruit). Le projet Espaces a contribué à sensibiliser les élus des milieux-pilotes au fait qu'un parc est une place publique où « on ne peut pas se permettre de faire n'importe quoi n'importe où ».

Par ailleurs, l'approche plus globale et plus inclusive peut avoir des conséquences sur le travail des employés de la voirie, qui pourraient avoir davantage de responsabilités quant à l'entretien des parcs. Il faut effectuer un travail en amont auprès de ces employés, les consulter « pour voir



si on vient de leur compliquer la tâche ou si ça va rester quelque chose de faisable par la suite ».

Le projet Espaces a suscité un vrai changement de culture en faisant comprendre aux participants aux formations l'importance d'aménager adéquatement les parcs en vue de contribuer réellement au développement des enfants.

EN COURS OU À VENIR

Les projets-pilotes en sont à leur deuxième année. La planification prévoit, pour la plupart des projets, une phase de mise en œuvre « sur le terrain ».

- À Danville, la première année privilégiait la « formation pour la sécurité », ce qui a amené l'équipe de travail à préparer le terrain pour la mise en œuvre du projet en enlevant certaines structures de jeu insuffisamment adaptées. La municipalité travaille actuellement à la planification et à la conception du réaménagement d'un parc.
- À Sainte-Anne-des-Monts, la municipalité souhaite améliorer les structures de jeu dans deux parcs municipaux et « s'attaquer aussi au parc scolaire » en effectuant un suivi pour que les équipements de jeu soient sécurisés. L'un des objectifs est de réaménager ce parc dans une perspective de complémentarité des zones de jeu adaptées au développement des jeunes.
- À Pointe-aux-Outardes, la Ville aimerait créer un lien entre le parc municipal et le parc scolaire. On projette d'agrandir le centre de loisirs afin qu'il devienne « un endroit de rencontre, un endroit où les gens ont envie d'aller s'asseoir, de faire des pique-niques, ce qui n'est pas le cas présentement ».
- Dans la municipalité de Deschambault-Grondines, il s'agissait d'abord d'identifier les besoins et de formuler des recommandations. La Ville souhaite trouver l'emplacement idéal pour aménager un parc destiné aux enfants de 0 à 5 ans. Elle attend du projet Espaces un appui pour respecter l'échéancier en s'assurant « de ne pas sauter d'étapes ». Par ailleurs, d'autres attentes pourraient se matérialiser au fur et à mesure de l'avancement du projet.
- À Beloeil, les attentes concernent surtout l'accompagnement-conseil, mais les responsables attendent aussi de l'équipe du projet Espaces une implication plus directe à l'étape de planification du projet afin qu'il réponde adéquatement aux besoins des citoyens. Cela

va se traduire par une démarche participative en vue de réaménager un parc municipal.

- Trois-Rivières se consacre à l'aménagement d'un nouveau parc de voisinage naturalisé avec des espaces de jeu qui s'harmonisent avec la nature environnante. Pour la conception de ce parc, le professionnel en aménagement a adopté l'approche de découpage par zones (cf. *Bulletin* no 6, octobre 2014). D'autre part, la Ville a identifié avec précision tous les équipements dont elle a besoin pour élaborer son appel d'offres.
- À Montréal, l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville s'est engagé dans une réflexion sur l'appropriation du parcours Gouin, un grand réseau de parcs qui longe la rivière des Prairies.
- À Gatineau, la planification du réaménagement de certains parcs dans le secteur Aylmer va impliquer diverses formes de participation citoyenne.



PROCHAINES ÉTAPES

Les mois à venir vont être consacrés au parachèvement du *Cadre de référence* et à sa mise à l'épreuve sur le terrain, ainsi qu'à la mise en œuvre d'une stratégie de transfert de connaissances.

Par ailleurs, l'équipe du projet Espaces va continuer d'animer diverses présentations dans une série d'événements. Elle sera notamment présente :

- au 27^e Colloque annuel du Carrefour action municipale et famille (CAMF) à Montmagny le 7 mai 2015;
- au 3^e Rendez-vous québécois du loisir rural à la Colonie des Grèves de Contrecoeur (Montérégie) le 7 mai 2015;
- à la 38^e Session de perfectionnement de l'Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives (AQAIRS) à Lévis le 26 mai 2015.

N'hésitez pas à consulter le calendrier du projet Espaces sur le site de l'AQLP : <http://www.loisirpublic.qc.ca>.

